

Appel à projets //
Propositions artistiques

« Et20'été »
Le festival du 20^e arrondissement

INFORMATIONS

Dates : du 19 au 27 juin 2010

L'esprit du festival : utiliser l'espace public pour traverser les frontières, franchir les limites des territoires et des disciplines mais aussi magnifier l'espace urbain en favorisant le métissage culturel, la pluridisciplinarité et le nomadisme urbain.

Les projets devront prendre en compte les éléments suivants :

- Partir de l'espace *urbain* pour **produire de l'espace public** : l'action artistique participe d'une diversité des regards sur les quartiers, la ville, les lieux. Elle enrichit, (re)donne des identités à la ville et à l'espace urbain en l'occupant, en l'investissant, en le transcendant.
- Utiliser des formes itinérantes pour **créer des cheminements** :
 - entre intérieur et extérieur pour tisser des liens (vers les bibliothèques, les théâtres, les lieux d'exposition, etc.) ;
 - entre le 20^e et les communes riveraines (exemple : Porte des Lilas récemment couverte) ;
 - entre les disciplines artistiques ;
 - entre âges, à l'occasion de l'anniversaire des 150 ans du 20^e arrondissement (1860 – 2010).
- Bousculer **les habitudes**, faire la place à des **expériences innovantes, inattendues, décapantes**, de nouvelles formes de création et de « mélange des genres » (entre happening plasticien et spectacle vivant, entre spectateurs et comédiens...). Privilégier les spectacles participatifs, évolutifs, interactifs permettant d'aller à la rencontre des populations.

Lieux : le 20^e arrondissement, ses espaces publics, et ses « zones frontières » et en particulier :

- Place de la Réunion
- Square Sarah Bernhardt
- Parc de Belleville
- Esplanade de la Porte des Lilas
- Square Séverine
- Un espace public du quartier de la place Gambetta (square Edouard Vaillant, Sorbier, ou parvis de la mairie)
- Boulevards des fermiers généraux (boulevard de Charonne, de Ménilmontant et de Belleville)

Le public visé : capter et encourager le public passant, inviter à participer des publics qui s'ignorent.

Direction artistique : comité de sélection des projets composé de la mairie du 20^e, de la Direction des affaires culturelles de Paris et de l'association *Paris culture 20^e*.

Discipline artistique : toutes disciplines mais le comité attachera une importance particulière à la manière d'inscrire le projet dans la cité, aux croisements des genres, aux aspects innovants. Il veillera à la mise en cohérence des différents projets dans le cadre de l'évènement.

Budget : les prestations co-financées (mécénat, subventions publiques...) sont privilégiées.

La demande de participation financière à la mairie du 20^e ne pourra excéder 3000€ TTC par évènement.

Communication : affiche, brochure, communication presse, assurée par la mairie du 20^e

Date limite de dépôt de projet artistique : 13 mars 2010.

Appel à projets //
Propositions artistiques

« Et20'été »
Le festival du 20^e arrondissement

FICHE DE CANDIDATURE

Tout proposition doit être accompagnée de la présente fiche dûment remplie.

Le dossier doit être complété de :

- description du projet avec fiche technique,
- dossier de presse et CD ou DVD si existants,
- présentation de la structure et de tous éléments permettant d'apprécier son propos,
- budget prévisionnel (avec pièces justificatives des financements acquis).

Structure porteuse :

Nom (raison sociale) :

Adresse :

Contact du porteur du projet (nom, téléphone et courriel) :

Contraintes techniques :

Matérielles :

Humaines :

Budget :

Budget global du projet :

Demandé à la mairie du 20^e :

Cofinancements envisagés (structure et montant) :

Appel à projets //
Propositions artistiques

« Et20'été »
Le festival du 20^e arrondissement

Descriptif du projet :

Titre du projet :

Noms et prénoms des participants au projet :

Lieux envisagés :

Dates envisagées :

Décrivez les grandes lignes et en quoi il répond à l'esprit du festival :

Le dossier complet est à envoyer par courrier à :

Festival « Et20'été »
Mairie du 20^e arrondissement –service culturel
6, place Gambetta
75020 Paris
informations complémentaires : festival.et20lete@gmail.com / 01 43 15 22 50

Au plus tard le 13 mars 2010 (cachet de la poste faisant foi)

Vous serez informés par courrier de la décision du comité la semaine du 12 au 16 avril 2010.

Les dossiers pourront être restitués sur demande.